



Outil de **P**ilotage du patrimoine **H**ospitalier
pour les Etablissements de santé, **L**égislation,
Indicateurs, **E**nvironnement.

Dispositif de déploiement en région Centre Val de Loire

Mercredi 16 novembre 2016

Claire du Merle (DGOS)

Sommaire

- 1 Présentation du dispositif national de déploiement
- 2 Présentation d'un dispositif régional de déploiement et des principales étapes clés: retour d'expérience de la région Pays de la Loire

1

Dispositif national de déploiement

A

Une organisation type par échelon

▪ Au niveau national, le dispositif est piloté par la DGOS

- la direction du projet est assurée par la **DGOS**, en charge du **pilotage de projet, de la communication et de l'animation de la communauté OPHELIE**
- les **instances de concertation nationale** sont maintenues : comité de pilotage national et groupe national d'expert sur la performance du patrimoine
- la **DGOS et l'ATIH assurent un support technique et fonctionnel de l'outil OPHELIE**, en lien avec les établissements et les ARS
- L'équipe projet nationale de la DGOS accompagne les ARS à l'animation des **réunions de lancement et du premier comité technique régional de la vague de généralisation**
- Des **évolutions de l'outil** sont mises en œuvre régulièrement, sur la base des besoins exprimées par les ARS et les établissements.

1

B

Dispositif national de déploiement

Une organisation type par échelon

- **Au niveau régional, l'objectif est d'instaurer un réseau de référents auprès des ES animé par l'ARS**
 - le dispositif régional est piloté et animé par les ARS ; **chaque ARS a identifié un chargé de projet régional OPHELIE**
 - le dispositif régional repose sur la constitution et l'animation par les ARS d'un **réseau d'établissements hospitaliers** ayant le rôle de « **référents OPHELIE** » auprès des établissements
 - le réseau de référents OPHELIE constitue un **bureau du comité régional** en charge d'assurer un rôle de tutorat et d'accompagnement de proximité auprès des établissements de santé (sur une base contractualisée) avec pour enjeu une montée en compétence et en expertise de ces établissements

1
C

Dispositif national de déploiement

Une organisation type par échelon

- **Au niveau local, les établissements sont invités à se saisir de l'outil d'Ophélie**
 - Un référent **Ophélie** par établissement
 - Une **saisie progressive** de l'outil en fonction des jalons fixés par l'ARS
 - les établissements peuvent faire part de leurs **éventuelles questions techniques** à l'équipe dédiée de l'ATIH (ophelie@atih.sante.fr) et des **questions fonctionnelles** à l'ARS (assistance fonctionnelle de niveau 1) qui les relayeront au besoin à l'équipe nationale de la DGOS (assistance fonctionnelle de niveau 2) dans l'hypothèse où celles-ci n'auraient pas pu être résolues au niveau régional.
 - La démarche OPHELIE constitue une **démarche continue pour les ES**.
La durée de mise en œuvre initiale ne doit pas être sous-estimée (notamment ES disposant d'un grand nombre de sites et bâtiments)

2

A

Dispositif régional de déploiement

Les principales étapes clés- retour d'expérience de la région Pays de la Loire

▪ Définition d'une stratégie régionale de déploiement par l'ARS

- Cadrage de la stratégie régionale (établissements cibles, jalons, modalités d'accompagnement opérationnelles de la part de l'ARS, ressources mobilisées)
- Identification des référents OPHELIE en établissements

▪ Lancement de la démarche régionale par l'ARS

▪ Pilotage, suivi et accompagnement du déploiement régional

- Suivi du taux de remplissage des données
- Support fonctionnel de premier niveau et organisation de retours aux établissements (benchmark, bonnes pratiques, ...)
- Remontée des besoins d'évolution au niveau national
- Animation du groupe de référents/experts OPHELIE

▪ Détermination du calendrier régional de déploiement

- Fixation des échéances définitives et intermédiaires en fonction des objectifs et sous-objectifs régionaux (et nationaux)

2

B

Dispositif régional de déploiement-

Les principales étapes clés- retour d'expérience de la région Pays de la Loire

▪ Désignation du coordinateur régional

- En charge de la **constitution du comité régional OPHELIE** et d'animer le **réseau**
- **Appui du comité pour la structuration de la démarche d'accompagnement, véritable chef de projet :**
 - dans la **coordination des rencontres** du comité régional (élaboration des CR, diffusion de ceux-ci)
 - concernant la **communication régionale** (communication des objectifs régionaux, reporting régional auprès des ES, évolutions de l'outil, ...)
 - dans l'**organisation des formations et développement d'outils régionaux** (coordination des programmes de formation, constitution d'un annuaire régional, l'élaboration d'outil de reporting, ...)
 - dans la consolidation des demandes d'évolution en provenance des ES

→ Un référent unique désigné par ARS

2

C

Dispositif régional de déploiement-

Les principales étapes clés- retour d'expérience de la région Pays de la Loire

▪ Constitution d'un comité régional OPHELIE

- Un **réseau territorial de référents hospitaliers OPHELIE** (« référents » / « experts »)
 - Un maillage territorial permettant un support fonctionnel de proximité et favorisant la diffusion d'expertise au niveau local de manière décentralisée
 - Un découpage départemental (cf.GHT) ou fonction de la répartition géographique des ES du périmètre de déploiement OPHELIE
 - Une diversité des métiers et compétences recherchée (ingénieurs travaux, directeur travaux, DAF, CdG, DH)
- Modalités organisationnelles
 - Un **appel à candidatures** auprès des ES de la région et une désignation par le coordinateur régional OPHELIE

2

Dispositif régional de déploiement

D

Les principales étapes clés- retour d'expérience de la région Pays de la Loire

▪ Rôle du comité régional OPHELIE

– Support fonctionnel des ES :

- Assistance à distance (téléphonique et par messagerie électronique) des établissements de santé au déploiement de l'outil OPHELIE et assistance sur site en réponse à un besoin d'accompagnement spécifique

– L'assistance méthodologique et technique des utilisateurs de l'outil OPHELIE dans :

- les modalités d'accès et de navigation dans l'outil
- les étapes du processus de renseignement
- la nature des champs à renseigner
- le fonctionnement et l'interprétation des tableaux de bord
- la gestion de projet interne
- la diffusion des bonnes pratiques des fonctionnalités de l'outil
- l'appropriation du Guide d'utilisation OPHELIE, des outils pouvant être développés au niveau régional et national

→ Un référent OPHELIE unique désigné pour un panel d'établissement accompagnés (interlocuteur unique et de premier recours pour l'ES)

→ Le référent OPHELIE ne peut et ne doit se substituer à l'établissement (référent OPHELIE désignés sur chacun des ES)

2

Dispositif régional de déploiement

D

Dans la région Centre Val de Loire

- Un CTR animé par un référent Ophélie identifié par chaque GHT en son sein (choix validé en réunion de collège des Ets support de GHT)
- Le référent ARS assure l'impulsion et le suivi du déploiement ainsi que le respect de la trajectoire à l'échelon régional.



Outil de **P**ilotage du patrimoine **H**ospitalier
pour les Etablissements de santé, **L**égislation,
Indicateurs, **E**nvironnement.

**LES ÉTABLISSEMENTS PEUVENT DÈS À PRÉSENT DÉMARRER OPHELIE EN SE
CONNECTANT SUR [HTTP://OPHELIE.ATIH.SANTE.FR](http://OPHELIE.ATIH.SANTE.FR)**

PLUS D'INFORMATION [www. social-sante.gouv.fr/ophelie](http://www.social-sante.gouv.fr/ophelie)